

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 avril 2024

IV. Approbation du contrat interne d'objectifs et de moyens (CIOM) de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) - 2023-2027

Le contrat interne d'Objectifs et de moyen (CIOM) est un outil au service du pilotage et de la stratégie de l'université.

Le CIOM permet d'inscrire les actions de la composante dans la stratégie de l'Université tout en respectant ses spécificités.

Il permet d'appréhender ses projets et les moyens pour les accompagner. Il comporte trois parties : la première reprend les axes stratégiques du projet de l'université d'Orléans. La seconde partie est consacrée à l'état des lieux de la composante. La troisième est consacrée aux projets de la composante et à leur suivi.

Celui-ci est réalisé tous les deux ans.

Le CIOM 2023-2027 de l'UFR LLSH figure en annexe.

Le Conseil d'administration approuve le contrat interne d'objectifs et de moyens (CIOM) de l'UFR LLSH 2023-2027.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	atteint
Membres présents :	15
Membres représentés :	8
Total :	23

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	23
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 25/04/2024

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Contrat Interne d'Objectifs et de Moyens (CIOM) 2023-2027

Entre l'université d'Orléans (Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel)
Représentée par Éric BLOND, Président

Et

L'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)
Représentée par Rachid NEDJAI, Directeur de l'UFR LLSH

	Date
Approbation du document initial en Conseil de Composante	08/02/2024
Approbation du document initial en Conseil d'Administration	
Approbation de la 1 ^{ère} révision en Conseil de Composante	
Approbation de la 1 ^{ère} révision en Conseil d'Administration	

Sommaire

Sommaire.....	2
Présentation générale	3
PARTIE 1 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES	4
1.1 OBJECTIFS GENERAUX DE L'ETABLISSEMENT	4
1.2 AXES STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2028	5
Axe 1 : Une université Régionale, de dimension Européenne	5
Axe 2 : Une université pluridisciplinaire, avec Santé.....	6
Axe 3 : Innovation pédagogique, Numérique et Data : les fils conducteurs	6
Axe 4 : Le patrimoine, un enjeu majeur	7
Axe 5 : La culture Qualité et la professionnalisation du Pilotage	7
Axe 6 : Animation Formation / Recherche : le modèle des Pôles.....	7
Axe 7 : Une politique de Site volontariste	8
PARTIE 2 : ETAT DES LIEUX DE LA COMPOSANTE	9
2.1 Actions de formation	9
2. 2 Bilan des moyens attribués.....	16
2.3 Les heures d'enseignement.....	18
2.4 Masse Salariale.....	20
2.5 Analyse des coûts.....	20
2.6 Patrimoine	21
2.7 Indicateurs	21
PARTIE 3 : PROJET(S) DE LA COMPOSANTE.....	23
3.1 Bilan des projets 2018-2022 inscrits au CIOM	23
3.2 Présentation des nouveaux projets.....	24

Présentation générale

Le Contrat Interne d'Objectif et de Moyen (CIOM) est un outil au service du pilotage et de la stratégie de l'université. L'établissement y définit ses objectifs pluriannuels et les décline en concertation avec la composante. Le CIOM précise les relations entre les composantes et la direction de l'établissement dans un esprit de subsidiarité, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, ainsi que des statuts de l'établissement. Le CIOM présente également le socle commun des règles de fonctionnement des composantes, tout en veillant au respect de leurs spécificités.

Un contrat pour un meilleur pilotage

Le CIOM est un levier supplémentaire pour impulser une dynamique d'établissement, partagée par l'ensemble des composantes, afin de renforcer l'attractivité et le rayonnement de notre université.

Le passage aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) conduit l'université d'Orléans à adapter son pilotage et sa gouvernance à de nouveaux modes de gestion. Elle se dote progressivement d'outils indispensables pour la maîtrise de ses activités principales de recherche et de formation. A ce titre, le CIOM assure le suivi de la réalisation de ses objectifs et la soutenabilité des projets et actions entrepris.

Ainsi le CIOM permet, d'une part, d'inscrire les actions des composantes dans la dynamique de la stratégie d'établissement tout en respectant leurs spécificités et, d'autre part, d'appréhender leurs projets et les moyens pour les accompagner. Il propose par ailleurs un état des lieux et une partie spécifique concernant les moyens alloués pour accompagner la mise en œuvre de leurs projets, inscrits dans le cadre des objectifs stratégiques de l'établissement.

Calendrier et modalités

Le CIOM est un outil au service du dialogue interne de l'établissement qui doit servir de base de travail pour préparer les dialogues de gestion, les campagnes d'emploi.... Le CIOM est pluriannuel et sa temporalité correspond idéalement au contrat quinquennal d'établissement. Il fait l'objet d'ajustements tous les deux ans après une évaluation régulière de sa mise en œuvre effective ou dans l'hypothèse de variations contextuelles ayant un impact fort sur le fonctionnement de l'Université et/ou de sa composante dans la réalisation de ses missions.

La direction de chaque composante coconstruit son CIOM avec l'équipe de gouvernance en accord avec la politique de l'établissement. Elle organise le dialogue au sein de sa composante afin d'associer aux engagements contractés les structures de formation et les unités de recherche concernées. Le contrat est étudié en Conseil de composante qui l'adopte. Ce dernier valide ainsi les grandes orientations stratégiques et budgétaires pour les années à venir. Les termes du contrat engagent l'ensemble de la composante dans son fonctionnement.

Le calendrier général d'élaboration des CIOMs de l'établissement fixe une échéance commune à sa rédaction à toutes les composantes. Les CIOMs doivent détailler la façon dont chaque composante s'approprie les stratégies et objectifs de l'établissement dans la construction de ses propres projets. Ainsi, à terme, le CIOM doit définir des objectifs, des indicateurs, et des échéances ainsi que les conditions nécessaires et les prérequis indispensables à la réalisation de ces objectifs.

Présentation du document

Ce document comporte trois parties.

La **première partie** précise les objectifs généraux de l'établissement et l'esprit dans lequel le CIOM doit se construire. Elle reprend également les axes stratégiques du projet d'établissement.

Pour rappel, les problématiques relatives aux orientations stratégiques à mener dans le champ de la recherche, ainsi que les discussions à mener sur les moyens dédiés à ces aspects, ne sont pas inclus dans le cadre du CIOM de la composante, mais traités dans le cadre des CIOMs des Laboratoires.

La **seconde partie** est consacrée à l'état des lieux de la composante.

La **troisième partie** est consacrée à ses projets et à leur suivi. Cette partie doit s'enrichir jusqu'à la signature du CIOM et être mise à jour tous les deux ans.

D'autres éléments présentés dans ce document permettent d'éclairer les responsabilités respectives des composantes, des services centraux et des services communs ; il présente les pistes d'amélioration collective en phase avec le processus de réorganisation et de qualité amorcé. Aussi ces éléments sont susceptibles d'évoluer périodiquement, au fur et à mesure de l'avancement des projets et à l'apparition de sujets nécessitant des clarifications complémentaires.

PARTIE 1 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La première section de cette partie présente les objectifs généraux de l'établissement et l'esprit dans lequel le CIOM doit se construire. La seconde section présente les axes stratégiques du projet d'établissement 2024-2028.

1.1 OBJECTIFS GENERAUX DE L'ETABLISSEMENT

Le CIOM précise les éléments de politique générale et de la stratégie de l'établissement ayant un impact sur les composantes afin de garantir une plus grande transparence et des projections pluriannuelles.

Une gouvernance renouvelée suppose une plus grande **transparence** des informations, une répartition des compétences précisée et le respect de procédures clarifiées. Cette exigence doit se traduire notamment par les pratiques suivantes :

- Chaque composante présente son CIOM à son Conseil qui l'adopte pour une durée de 4 ans. En cas de révision, le document est de nouveau soumis au conseil.
- De façon générale, il appartient à chaque composante d'informer l'ensemble de ses personnels de l'ordre du jour de ses Conseils au minimum une semaine avant leur tenue. Elle met à leur disposition un relevé de décision et le compte-rendu des débats qui s'y tiennent. Ces éléments sont disponibles sur le site intranet de l'université.

Dans le cadre du Conseil de composante réuni en formation restreinte, la ventilation interne des moyens en termes de postes d'enseignants et de BIATSS est examinée, au regard des axes de développement prévus en termes de disciplines et de compétences. Dans le cadre de la campagne d'emplois des enseignants, enseignants-chercheurs, les demandes de postes sont présentées en conseil de composantes au même titre que les postes publiés et pourvus.

- Il appartient à la direction de la composante de préparer et de soumettre à son conseil son projet de répartition des moyens financiers.
- Chaque composante établit un organigramme fonctionnel tenu à jour, dans le respect de la législation en vigueur. L'organigramme est mis en ligne sur l'intranet de l'université.
- Chaque composante s'inscrit dans une stratégie volontariste d'échanges de bonnes pratiques, de services et de moyens avec les autres composantes et les services centraux. Ce sera notamment le cas pour le développement des ressources propres et l'essor des partenariats.

1.2 AXES STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2028

L'université d'Orléans (UO) est un établissement pluridisciplinaire, avec Santé qui comporte 11 composantes dont huit dotées d'un statut dérogatoire : quatre IUT (Orléans, Châteauroux-Issoudun, Chartres, Bourges), une école d'ingénieur interne Polytech, un observatoire des sciences de l'univers (OSUC), un INSPE et une école universitaire de Kinésithérapie (soutenue financièrement par la région). A cela s'ajoutent 3 Unités de Formation et de Recherche: Droit, Economie, Gestion (DEG) ; Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) ; Sciences et Techniques (ST).

L'université d'Orléans est le seul établissement d'enseignement supérieur et de recherche présent sur les 6 départements de la région Centre - Val de Loire. Sa présence sur 14 sites dans 7 villes (Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun, Blois, Tours-Fondettes) constitue une force, qui lui permet de déployer sur l'ensemble du territoire régional des formations et une recherche adaptée à la diversité des besoins. Toutefois, cette implantation territoriale est également une source de contraintes organisationnelles et financières majeures, par exemple lorsqu'il s'agit d'installer la fibre entre l'ensemble des sites, distants parfois de plus de 200 km.

Dans le paysage de l'ESR national, l'UO est un établissement régional de taille moyenne (18 400 étudiants, 2 000 personnels) avec un rayonnement international en recherche, confirmé par sa présence dans le classement thématique de Shanghai entre les rangs 100 et 500 pour 5 disciplines (Géosciences, Mathématiques, Economie, Matériaux, Chimie) et sa présence régulière dans les rangs 800 à 900 du classement général. La nomination en 2022 de 3 collègues pour l'ERC (2 de l'UO et 1 du CNRS dans un laboratoire mixte) et de 3 autres pour l'IUF séniors conforte cette visibilité croissante de la recherche réalisée au sein de l'université.

L'objectif à 2030 est une transformation profonde de l'université d'Orléans ainsi qu'un changement notable de son image afin que celle-ci rende parfaitement compte du dynamisme et du potentiel de croissance de l'établissement pour en améliorer l'attractivité. L'UO réunit aujourd'hui trois atouts : un ancrage régional en formation, l'appartenance à une alliance européenne (ATHENA) et une reconnaissance internationale en recherche. Ces trois dimensions constituent un potentiel unique qu'il convient de transformer en une signature différenciante. Cette transformation s'articulera autour des axes stratégiques suivants.

Axe 1 : Une université Régionale, de dimension Européenne

L'UO est forte de son ancrage régional qui doit être revendiqué, renforcé et cultivé, au service des besoins du territoire en formation et en valorisation de la recherche. Cette approche présidera à l'évolution de sa carte des formations de premier cycle et se traduira par une politique de développement des « Campus de Proximité », bien identifiés dans chacune des 7 villes d'implantation de l'université. Chaque campus cultivera une différenciation locale dans sa dimension vie étudiante (associative, SCD, SSU, etc.) et par son offre de formation en lien avec les politiques locales et les besoins des territoires. Cette offre de formation de proximité permettra de mieux accompagner les étudiants dans un parcours de réussite. Elle doit aussi leur donner des possibilités d'ouverture à l'international tout en participant à l'attractivité de la région à travers l'accueil d'étudiants venant d'autres régions de France et d'ailleurs.

L'université participera en même temps activement au sein de l'alliance ATHENA à l'installation de cette université Européenne, avec ses 8 partenaires. Cela se traduira par une offre de formations

Européennes (Master, Doctorat), par l'essor des mobilités des étudiants (dès le niveau L2) et des personnels (Enseignants, Enseignants-Chercheurs et BIATSS) au sein de l'alliance ATHENA.

L'objectif est de développer un modèle original, combinant un très fort ancrage territorial et une multiculturalité européenne dès le premier cycle, permettant à la fois le développement de l'université dans son écosystème local et son ouverture sur le monde, au service de ses étudiants.

Sur le plan de la recherche, la stratégie visera à multiplier les programmes européens entre les laboratoires de l'alliance ATHENA, en impliquant les partenaires historiques de l'UO que sont le CNRS, le BRGM et l'INRAE. Ces projets, renforcés par une mobilité accrue des personnels, permettront à terme d'installer des pôles de recherche à l'échelle de l'alliance. Ils donneront une visibilité en recherche à cette université européenne, et conforteront la position internationale des laboratoires de l'université.

Cet objectif global d'université régionale de dimension européenne guidera alors l'ensemble de la politique de l'UO et ses actions. Cet objectif qui rend compte du dynamisme et du potentiel de croissance de l'établissement renforcera son attractivité et lui permettra d'être fière de sa reconnaissance régionale pour son action en faveur de ses territoires, pleinement multiculturelle par son intégration réussie au sein de l'université européenne ATHENA, visible à l'international par l'excellence de sa recherche.

Axe 2 : Une université pluridisciplinaire, avec Santé

Le caractère pluridisciplinaire de l'UO sera renforcé par la refonte de l'UFR Sciences, la création du campus Madeleine dédié à l'école de la Data dans les métiers du droit, de l'économie et de la gestion, et une approche transdisciplinaire de la recherche en SHS.

Aujourd'hui, l'université d'Orléans est un établissement pluridisciplinaire sans santé. A Horizon 2030, l'objectif est de la positionner dans le paysage national de la Santé. Cela passe par la création d'une faculté de médecine, l'universitarisation du CHRO et le développement d'activités de recherche communes entre l'hôpital et l'université d'Orléans. L'ouverture à la santé ne se réduira pas à la médecine mais intégrera un pôle Rééducation, Réadaptation, Motricité/Sport qui accueillera les formations paramédicales du domaine (Ecole de Kiné, Pédicure Podologue, Psychomotricien, ...), ainsi que les formations de STAPS (notamment la partie APAS) ; formations qui seront adossées à un laboratoire à forte dominante sciences de la rééducation et de la réadaptation.

Ces deux pôles (Etudes médicales / Rééducation réadaptation sport) ont vocation à couvrir l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, à travers l'implantation des PASS/LAS sur l'ensemble des sites, une répartition régionale des internes, et également avec le positionnement géographique des stages des kinésithérapeutes, pédicure-podologues. A la jonction de ces deux pôles sera positionnée la médecine de réadaptation, discipline essentielle pour faire face au vieillissement de la population. L'université d'Orléans réunira en effet en 2030 les compétences pour devenir leader dans cette discipline.

Axe 3 : Innovation pédagogique, Numérique et Data : les fils conducteurs

L'expérience et le savoir-faire dans le domaine du numérique (au service de la transformation des métiers), de la Data (notamment le big data et l'IA au service des métiers) et de l'innovation pédagogique (à travers l'apprentissage par la pratique) seront mises au profit de l'établissement en matière de pédagogie, de recherche et d'organisation.

Le numérique comme outil de la transformation des métiers est l'élément fédérateur de l'université européenne Athéna, qui orientera la construction de la nouvelle offre de formation de l'UO, vers plus de modularité et d'ouverture vers nos universités partenaires. Cela requiert la généralisation de l'approche par micro-crédits et une politique d'enseignement en langue anglaise pour les masters notamment. Cette transformation des pratiques pédagogiques, au service des étudiants, sera déployée sur l'ensemble des sites et dans toutes les formations d'ici à 2030.

Axe 4 : Le patrimoine, un enjeu majeur

La stratégie patrimoniale de l'établissement devra intégrer les besoins de transformation de l'université (Faculté de Médecine, pôle réadaptation, ...) et des défis de la transition énergétique et écologique. La maîtrise des coûts immobiliers est de plus un impératif majeur pour renforcer les marges de manœuvres. La politique menée sera celle de la rationalisation des surfaces, de la fiabilisation du suivi et de l'entretien, et de la réduction des consommations. L'ensemble des opérations inscrites au schéma directeur (Campus Madeleine, Pôle pédagogique, clinique pédagogique, ...) sera mené dans le respect de ces impératifs. Un travail préparatoire sera engagé pour envisager la dévolution du patrimoine après 2030.

Axe 5 : La culture Qualité et la professionnalisation du Pilotage

La mise en place de l'autonomie des universités a offert de nouvelles potentialités mais aussi révélé un certain nombre de limites. Cette transformation en profondeur représente un véritable changement de paradigme et de culture pour tous. Son appropriation, depuis le passage aux RCE, n'est pas encore complète à l'UO et il convient de finaliser le passage aux RCE.

Pour allouer ses ressources au mieux de ses priorités, l'UO doit développer un pilotage approprié à travers une vision consolidée par mission, action et structure qui permettra de mieux préparer les arbitrages nécessaires. L'optimisation des ressources passe aussi par :

- la responsabilisation des acteurs. Le dialogue de gestion doit tendre vers la prise en compte des coûts complets. Les décisions opérationnelles doivent à la fois intégrer une vision pluriannuelle et être restituées aux niveaux les plus pertinents dans un équilibre central/local qui favorise l'appropriation des enjeux au plus près de la mise en œuvre ;
- la diversification des ressources à travers la formation continue, l'apprentissage, le développement de chaires partenariales, la recherche de mécénat, ou encore par le développement d'activités nouvelles et par la valorisation du patrimoine immobilier ;
- la révision de l'organisation de l'établissement et des fonctions support qui doit être menée en concertation avec les équipes et les personnels pour accroître l'efficacité des processus et identifier les mutualisations pouvant participer à une amélioration de la qualité du service rendu.

La mise en place d'un SI pilotage et le développement d'une véritable culture qualité seront des éléments forts de la transformation interne de l'université d'Orléans. Ce changement sera accompagné d'une réorganisation des services, de l'évolution du lien composantes / services pour diminuer la dimension facultaire de l'université, en renforçant le rôle des services centraux dans une vision privilégiant nettement la subsidiarité.

Axe 6 : Animation Formation / Recherche : le modèle des Pôles.

Le projet du PIA4 ExcellenceS Minerve propose l'installation de pôles Recherche et Formation constitués de plusieurs composantes et laboratoires. L'animation commune Formation/Recherche de ces pôles permettra d'une part une meilleure immersion des étudiants au sein des laboratoires, et d'autre part une meilleure prise en compte des aspects Recherche dans les formations. Ce modèle, conçu dans le cadre de Minerve pour le pôle Sciences et le pôle Rééducation/Réadaptation/Sport sera diffusé ans l'ensemble de l'université.

Axe 7 : Une politique de Site volontariste

Les personnels et les moyens des établissements ESR de la région Centre-Val de Loire - avec plus de 50 000 étudiants - représentent moins de 2% des forces nationales en recherche et en formation, quand l'Université Paris-Saclay en représente 13%, avec seulement 48 000 étudiants. Cela illustre la nécessité de renforcer la coordination des établissements à l'échelle de la région Centre-Val de Loire pour assurer une attractivité et une visibilité à la hauteur des attentes du territoire et de ses étudiants. Par ailleurs, l'ampleur des défis sociétaux (vie étudiante, transition écologique) ne peut être traitée qu'à l'échelle de la région. L'université d'Orléans travaillera donc à une politique de site audacieuse, en concertation étroite avec ses partenaires régionaux, notamment l'Université de Tours, l'INSA CVL, le BRGM, l'INRAE, les CHU d'Orléans et de Tours.

A l'opposé de l'approche très verticale des années 2012-2019, l'université d'Orléans portera une approche de terrain, s'appuyant sur les besoins des étudiants et des chercheurs, pour en déduire la structure de collaboration la plus appropriée, afin d'assurer la réussite des projets communs à l'ensemble des partenaires de la région.

Les priorités suivantes sont d'ores et déjà identifiées :

- Porter à une échelle régionale un schéma directeur de la vie étudiante (dont SSU, SCD, ...) par ville et non par établissement ;
- Mutualiser les infrastructures et les outils numériques (SI, Data Centre, Mésocentre de Calcul, etc.)
- Développer une politique régionale de la Santé, tant en formation qu'en recherche ;
- Travailler la cohérence de l'offre de formation à l'échelle régionale.

La présence de l'UO dans les 6 départements au sein des 7 villes dont Tours (UT, UO), Blois (INSA, UO, UT) ou encore Bourges (UO, INSA) lui confère un rôle central dans la politique de site. En effet, elle est déjà partenaire de tous les établissements ESR et des principales collectivités locales de la région (départements, agglomérations, métropoles, région). Cette connaissance fine des acteurs et de leurs besoins lui permet d'être moteur aussi bien en termes de portage, de propositions que de mise en œuvre des projets.

PARTIE 2 : ETAT DES LIEUX DE LA COMPOSANTE

2.1 Actions de formation

2.1.1 Le nombre d'étudiants

Tableau 1 : Evolution du nombre d'étudiants par niveau

Année universitaire N-1/N :	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
L1	1 177	1 113	1 142	953	932
L2	589	581	629	572	467
L3	522	581	565	632	547
LP	51	39	42	42	39
M1	252	250	286	264	246
M2	229	239	265	270	245
ERASMUS	43	42	13	33	44
<u>Autres formations :</u>	<u>20</u>	<u>18</u>	<u>18</u>	<u>33</u>	<u>24</u>
DU Japonais	6	6	2	6	6
Agrégation Interne Histoire Géographie	5	1	7	8	12
Agrégation Interne Lettres Modernes	9	11	9	19	6
TOTAL	2 840	2 863	2 960	2 799	2 544

Source : Remontées SISE au 15 janvier de l'année N, inscriptions administratives principales hors CPGE, doctorat et auditeurs libres ; Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), [Documents annuels](#) mis à disposition sur l'intranet

2.1.2 Formation continue, apprentissage

Tableau 2 : Evolution du nombre d'Inscriptions Administratives (IA) principales par régime d'inscription

Année universitaire N-1/N :	2018/2019		2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Formation Initiale ⁽¹⁾	2 790	98%	2 802	98%	2 892	98%	2 715	97%	2 496	98%
Formation par apprentissage	30	1%	31	1%	29	1%	35	1%	22	1%
Formation continue	20	1%	30	1%	39	1%	49	2%	23	1%
Contrats de professionnalisation	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	3	0%

Source : Remontées SISE au 15 janvier de l'année N, inscriptions administratives principales hors CPGE, doctorat et auditeurs libres ; Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), [Documents annuels](#) mis à disposition sur l'intranet

(1) hors doubles inscriptions CPGE, doctorat et auditeurs libres, y compris en reprises d'études non financées

Tableau 2 bis : Evolution du nombre de formations en apprentissage et noms des CFA gestionnaires

Nom du CFA	Nom de la formation	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022-2023
CFA CVL	LP GEDT	7	5	7	11	9
CFA CVL	Master LEA-LACI	15	16	12	21	11
CFA CVL	Master Histoire-MAPCAR	8	10	10	3	2
		30	31	29	35	22

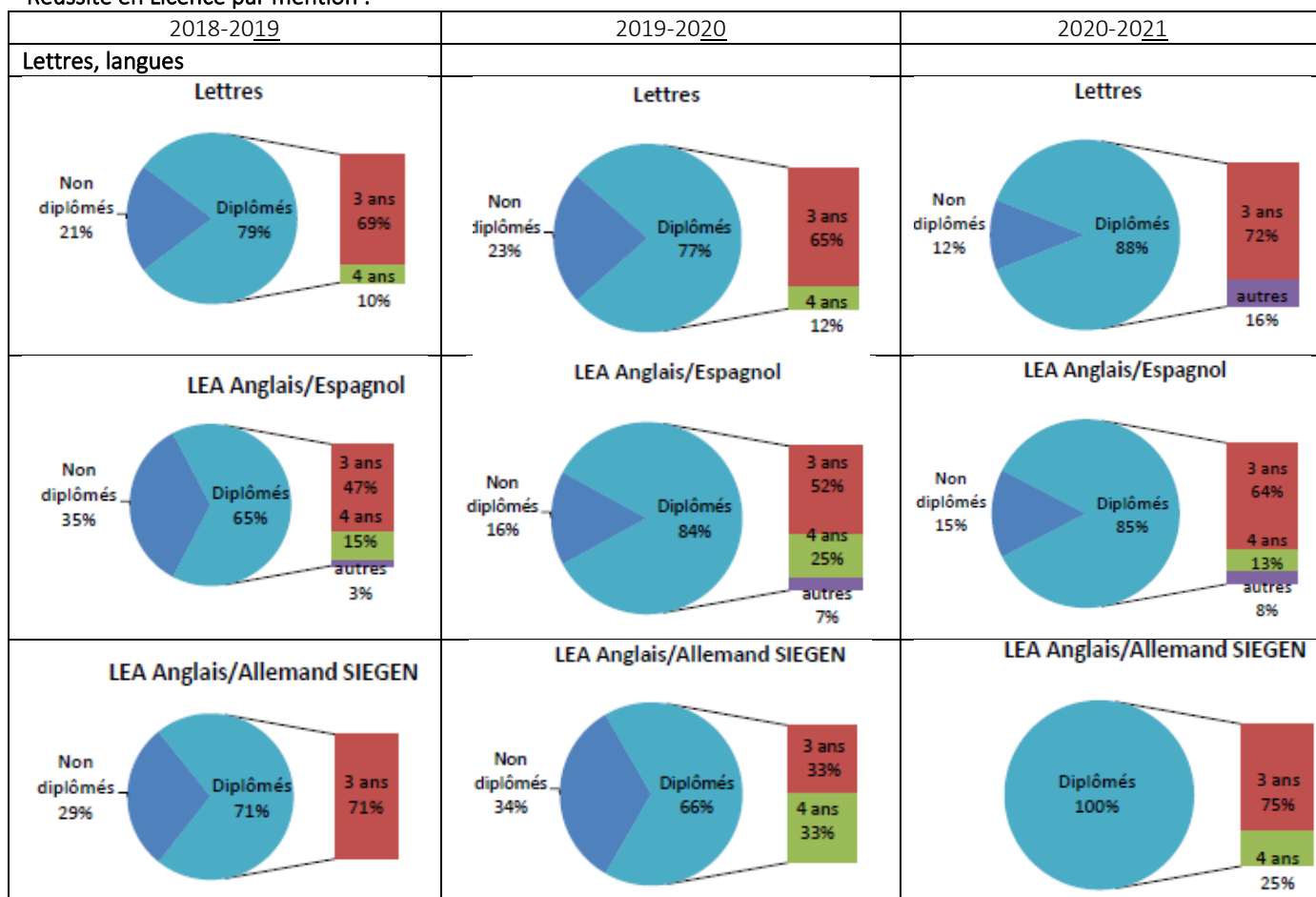
Source : remontées SISE au 15/01 de l'année N, inscriptions administratives principales hors CPGE, doctorat eu auditeurs libres; Observatoire de la vie étudiantes (OVE) Documents annuels mis à disposition sur l'intranet

2.1.3 Les taux de réussite

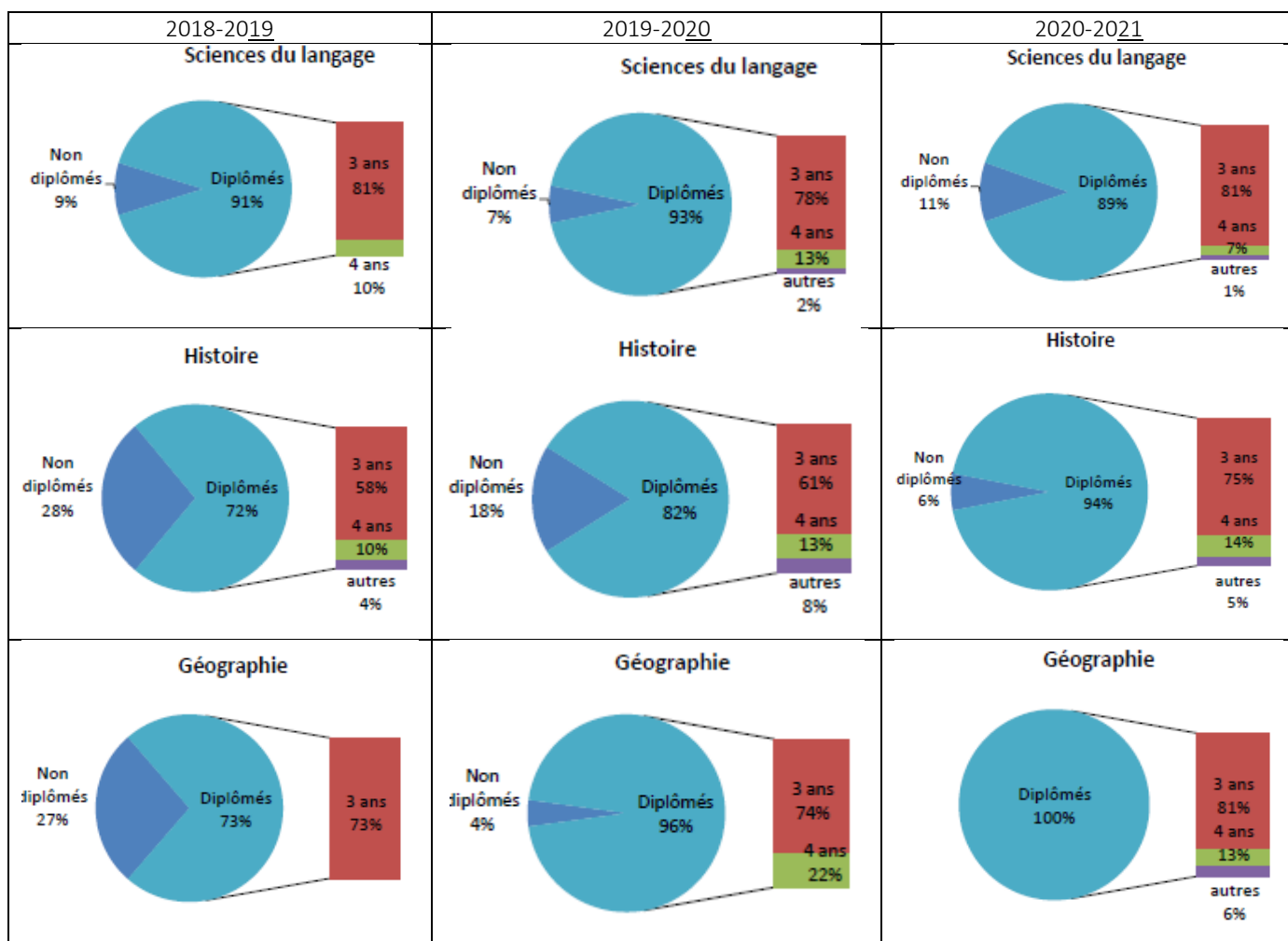
Source : OVE, [Tableau de bord annuel](#)

Calcul : Nombre d'étudiants titulaires d'un baccalauréat diplômés Licence l'année N divisé par le nombre d'étudiants titulaires d'un baccalauréat inscrits en 3^e année de licence l'année N.

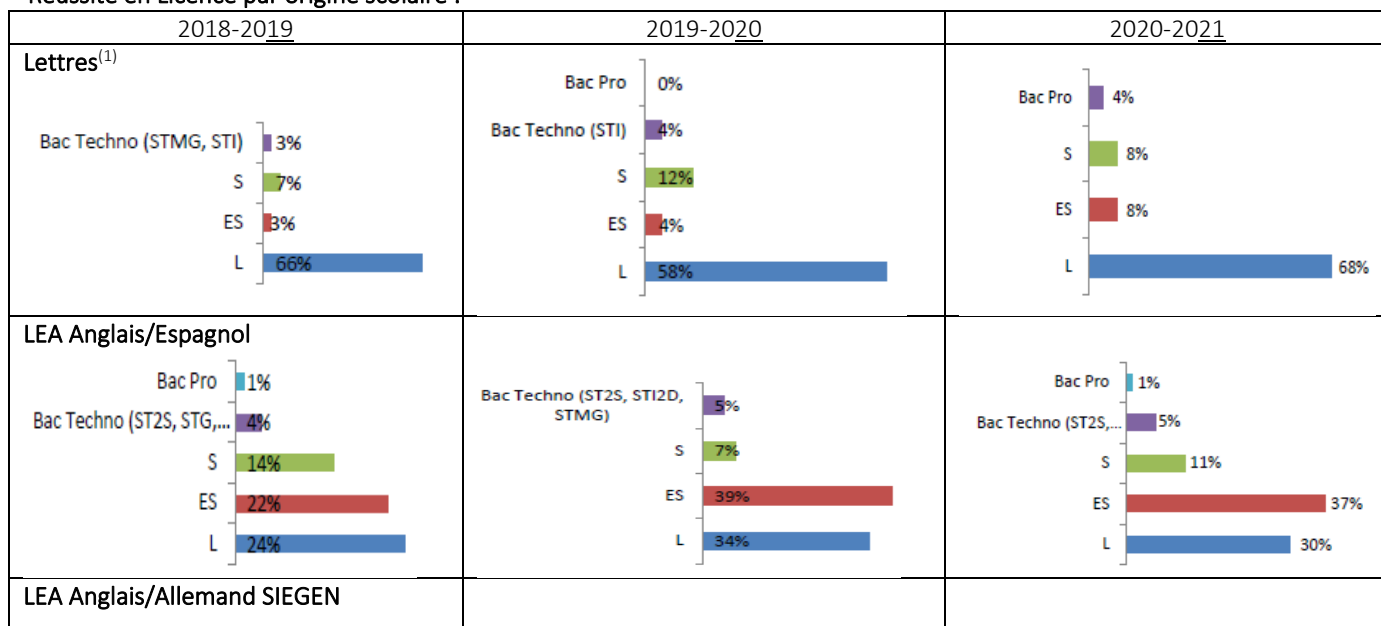
Réussite en Licence par mention :



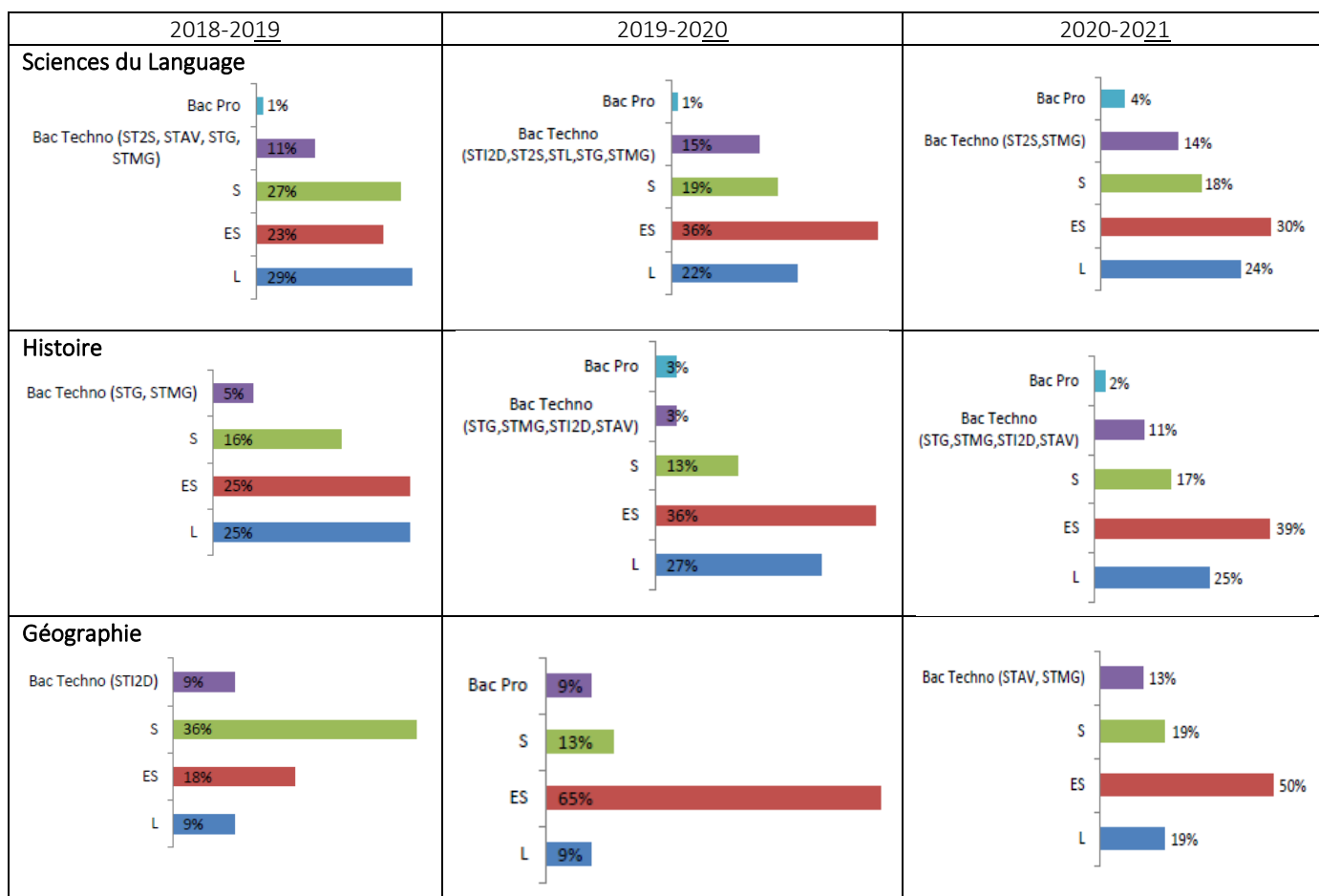
2018-2019	2019-2020	2020-2021
LEA Anglais/Allemand Non diplômés 56% Diplômés 44% 3 ans 22% 4 ans 11% autres 11%	LEA Anglais/Allemand Non diplômés 25% Diplômés 75% 3 ans 62% 4 ans 13%	LEA Anglais/Allemand Non diplômés 43% Diplômés 57% 3 ans 47% 4 ans 5% autres 5%
LEA Anglais/Chinois Non diplômés 23% Diplômés 77% 3 ans 65% 4 ans 12%	LEA Anglais/Chinois Non diplômés 25% Diplômés 75% 3 ans 60% 4 ans 15%	LEA Anglais/Chinois Non diplômés 22% Diplômés 78% 3 ans 64% autres 14%
LEA Anglais/Japonais Non diplômés 53% Diplômés 47% 3 ans 26% 4 ans 12% autres 9%	LEA Anglais/Japonais Non diplômés 21% Diplômés 79% 3 ans 44% 4 ans 29% autres 6%	LEA Anglais/Japonais Non diplômés 17% Diplômés 83% 3 ans 63% 4 ans 17% autres 3%
LLCER Anglais Non diplômés 31% Diplômés 69% 3 ans 49% 4 ans 15% autres 5%	LLCER Anglais Non diplômés 27% Diplômés 73% 3 ans 58% 4 ans 9% autres 6%	LLCER Anglais Non diplômés 24% Diplômés 76% 3 ans 61% 4 ans 9% autres 6%
LLCER Espagnol Non diplômés 10% Diplômés 90% 3 ans 72% 4 ans 14% autres 4%	LLCER Espagnol Non diplômés 19% Diplômés 81% 3 ans 71% 4 ans 5% autres 5%	LLCER Espagnol Non diplômés 9% Diplômés 91% 3 ans 86% 4 ans 5%
Sciences Humaines et Sociales :		



Réussite en Licence par origine scolaire :



2018-2019	2019-2020	2020-2021
ES 29% L 43%	Bac Techno (STI2D, STMG) 33% S 17% ES 0% L 17%	S 25% ES 25% L 50%
LEA Anglais/Allemand ES 33% L 11%	Bac Techno (STMG) 13% S 13% ES 38% L 13%	Bac Techno (ST2S, STMG) 10% S 10% ES 19% L 19%
LEA Anglais/Chinois L 35% S 18% ES 24%	Bac Pro 5% L 35% S 25% ES 10%	Bac Techno (STI2D) 7% Bac Pro 7% L 14% S 14% ES 36%
LEA Anglais/Japonais Bac Pro 7% Bac Techno (STI, SI2D,...) 19% S 37% ES 15% L 22%	Bac Pro 2% Bac Techno (HOT, STG, STI, STI2D, STMG) 13% S 31% ES 13% L 21%	Bac Pro 2% Bac Techno (STD2A, ST2S, STI, STI2D, S,...) 9% S 31% ES 14% L 27%
LLCER Anglais Bac Pro 3% S 14% ES 8% L 45%	Bac Techno (ST2S, STG, STD2A, STI2D,...) 7% Bac Pro 2% S 14% ES 15% L 36%	Bac Techno (ST2S, STG, STAVSTMG) 3% Bac Pro 1% S 14% ES 20% L 38%
LLCER Espagnol Bac Pro 7% Bac Techno (HOT, ST2S, STL, STMG) 14% S 3% ES 17% L 48%	Bac Pro 14% Bac Techno (STMG) 0% S 10% ES 19% L 38%	Bac Techno (ST2S, STMG) 10% S 14% ES 19% L 48%
Sciences Humaines et Sociales :		



(1) Exemple de lecture : Sur l'ensemble des étudiants inscrits en 3^{ème} année de Licence Lettres en 2018-2019, 66% sont titulaires d'un bac L et ont obtenu leur Licence Lettres en 2019.

Tableau 3-3 : Taux de réussite en Licence Professionnelle (LP)

Année universitaire N-1/N :	2018/2019	2019/2020
	2019	2020
Année d'obtention N du diplôme :		
Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique	85,0%	
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	95,5%	
Taux de réussite constaté	90,5%	

Source : OVE

Calcul : Nombre de diplômés en Licence Professionnelle l'année N rapporté au nombre d'étudiants inscrits l'année N-1/N.

Tableau 3-3 : Taux de réussite en master

Année universitaire N-1/N :	2018/2019	2019/2020
	2019	2020
Année d'obtention N du diplôme :		
Langues étrangères appliquées	86,4%	
Lettres, langues et affaires internationales	69,0%	
Géographie, aménagement, environnement et développement	75,6%	

	Année universitaire N-1/N :	2018/2019	2019/2020
	Année d'obtention N du diplôme :	2019	2020
Histoire		75,9%	
Linguistique		100,0%	
Sciences du langage		68,1%	
Taux de réussite constaté		75,9%	

Source : OVE

Calcul : Nombre de diplômés en master l'année N rapporté au nombre d'étudiants inscrits l'année N-1/N.

2.1.4 L'insertion professionnelle par diplôme

Tableau 4 : Taux d'Insertion Professionnelle (IP) par diplôme, diplômés 2019

Libellé du diplôme – <u>Licence professionnelle</u>	Nombre de diplômés interrogés	Taux de réponse ⁽¹⁾	IP à 18 mois ⁽²⁾	IP à 30 mois ⁽³⁾
Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique	17	86,7%	88,9%	83,3%
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	21	82,4%	84,6%	92,9%

Source : OVE

Précisions :

⁽¹⁾ Taux de réponse observé en retirant du nombre total de diplômés les étudiants ayant pour adresse fixe l'étranger et ne pouvant être retrouvés par l'adresse annuelle ou par email mais aussi ceux pour lesquelles les coordonnées n'étaient plus valides (adresse, téléphone...).

⁽²⁾ soit un taux d'insertion observé au 01/12/2020

⁽³⁾ soit un taux d'insertion observé au 01/12/2021

Libellé du diplôme – <u>MASTER</u>	Nombre de diplômés interrogés	Taux de réponse ⁽¹⁾	IP à 18 mois ⁽²⁾	IP à 30 mois ⁽³⁾
Langues étrangères appliquées	51	60,0%	83,3%	87,5%
Lettres, langues et affaires internationales	29	50,0%	69,2%	61,5%
Géographie, aménagement, environnement et développement	31	63,0%	66,7%	80,0%
Histoire	22	68,2%	69,2%	93,3%
Linguistique	2	0%	-	-
Sciences du langage	32	66,7%	77,8%	84,2%

Source : OVE

Précisions :

⁽¹⁾ Taux de réponse observé en retirant du nombre total de diplômés les étudiants ayant pour adresse fixe l'étranger et ne pouvant être retrouvés par l'adresse annuelle ou par email mais aussi ceux pour lesquelles les coordonnées n'étaient plus valides (adresse, téléphone...).

⁽²⁾ soit un taux d'insertion observé au 01/12/2020

⁽³⁾ soit un taux d'insertion observé au 01/12/2021

2. 2 Bilan des moyens attribués

2.2.1 Personnels d'EC-E affectés à la composante (données paye décembre)

Tableau 5 : Répartition des personnels EC/E et assimilés ⁽¹⁾ (en ETP)

Année civile N (décembre) :	2018	2019	2020	2021	2022
Enseignants-chercheurs	74,00	75,00	74,0	76,8	75,5
Enseignants	14,50	14,80	14,0	14,0	12,0
ATERs et enseignants contractuels (ETP)	17,50	19,00	23,7	18,00	19,50
Dont ATER				8,0	9,0
Dont Enseignants contractuels CDD				4,0	4,5
Dont Enseignants contractuels CDI				1,0	1,0
Lecteurs				4,0	4,0
Maîtres de langues				1,0	1,0
TOTAL (ETP)	106,0	108,8	111,7	108,8	107,0

Source : DRH, fichiers Kx, données paye de décembre

⁽¹⁾ Agents ayant une affectation dans la composante hors agents sur contrats de recherche et contractuels doctorants.

Les chiffres indiqués dans le tableau ne tiennent pas compte des décharges d'enseignement, des réductions de services ou des congés de maladie.

2.2.2 Personnels BIATSS affectés à la composante (données paye décembre)

Tableau 6 : Répartition des personnels BIATSS (en ETP)

Année civile N (décembre) :	2018	2019	2020	2021	2022
BIATSS titulaires (ETP)	20,86	20,26	20,26	21,40	20,60
Catégorie A				3,80	3,80
Catégorie B				9,00	8,00
Catégorie C				8,60	8,80
BIATSS contractuels (ETP)	7,90	8,50	8,50	5,70	5,70
BIATSS contractuels (ETP) – CDD				3,7	2,7
Catégorie A				1,0	0
Catégorie B					
Catégorie C				2,7	2,7
Apprenti					
BIATSS contractuels (ETP) – CDI				2,0	3,0
Catégorie A				1,0	1,0
Catégorie B				1,0	1,0
Catégorie C					1,0
TOTAL ETP	28,76	28,76	28,76	27,10	26,30

Source : DRH, fichiers Kx, données paye de décembre, hors personnels de recherche

Ces données ne représentent pas les effectifs présents, mais les effectifs payés. Les personnels en remplacement peuvent être comptabilisés en double.

Tableau 6bis : Répartition des personnels BIATSS par filière et BAP (en ETP)

Année civile N (décembre) :	2021	2022
AENES	6,8	7,0
ITRF	20,3	19,3
dont BAP A Science du Vivant		
dont BAP B Sciences Chimiques et Sciences des Matériaux		
dont BAP C Sciences de l'Ingénieur et Instrumentation Scientifique		
dont BAP D Sciences Humaines et Sociales	1,0	1,0
dont BAP E Informatique, Statistiques et Calcul Scientifique		
dont BAP F Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE	1,0	1,0
dont BAP G Patrimoine, Logistique, Prévention et Restauration	2,0	2,0
dont BAP J Gestion et Pilotage	16,3	15,3
TOTAL ETP	27,1	26,3

Source : DRH, fichiers Kx, données paye de décembre

2.2.3 Dotation Globale de Fonctionnement, en €

Tableau 7 : Evolution de la dotation de fonctionnement

Année civile N :	2019	2020	2021	2022	2023
Dotation au fonctionnement	280 765 €	282 300 €	284 000 €	284 000 €	250 000 €
Contribution au Plan de Retour à l'Équilibre (PRE)	1 231 €	1 375 €			
TOTAL	279 534 €	280 925 €	284 000 €	284 000 €	250 000 €

Source : Fichiers de notification aux composantes.

Tableau 7bis : Ressources propres et participation à la dynamique de l'établissement

Année civile N :	BI 2022	BI 2023
Ressources propres	439 231 €	379 611 €
Participation à la dynamique de l'établissement	- 87 846 €	- 16 322 €

Source : DAF

2.3 Les heures d'enseignement

Tableau 8 : Evolution du nombre d'heures réalisées

Année universitaire N-1/N :	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Heures de service	23 318	23 840	24 491	24 023	22 027
Heures Complémentaires	6 321	6 331	7 527	6 862	6 252
Vacations	6 893	6 595	7 314	8 443	9 262
Nombre d'heures réalisées (HETD)	36 532	36 766	39 332	39 329	37 541

Source : Tableau de bord Chargé de Mission Coordination des outils d'aide au pilotage en 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020
Système d'Information Décisionnel BO à partir de 2020/2021, date d'observation 15/10/N.

Tableau 9 : Evolution du budget alloué aux heures complémentaires et vacations

Année civile N :	2019	2020	2021	2022	2023
<i>Budget alloué Heures complémentaires et vacations</i>	410 000 €	410 000 €	400 000 €	429 000 €	420 000 €

Source : Daf, fichier de notifications

Tableau 10 : Evolution du montant des dépenses en heures complémentaires et vacations

Année universitaire N-1/N :	2018	2019	2020	2021	2022
Heures complémentaires	265 315 €	254 774 €	308 533 €	229 578 €	215 436 €
Vacations	338 858 €	340 068 €	372 867 €	427 665 €	464 493 €
<i>dont vacations non fonctionnaires</i>	167 141 €	200 582 €	213 197 €	265 313 €	286 879 €
<i>dont HC/VAC rappels N-1</i>				1 044 €	174 €
Total dépenses	604 173 €	594 842 €	681 400 €	658 287 €	680 103 €

Source : Pour les années 2018-2020, la répartition de la masse salariale a été faite en fonction des heures (Tableau de bord Chargé de Mission Coordination des outils d'aide au pilotage) et en fonction du taux de charges observé pour chaque composante.

Pour les années 2021 et 2022, la répartition a été réalisée sur la base des heures payées aux agents rattachés à la composante (retour KX) ce qui ne permet pas de prendre en compte la répartition des heures selon la composante de rattachement des enseignements dispensés. Un taux de charge moyen a été appliqué.

Tableau 11 : Evolution du nombre d'heures réalisées de la composante (en HETD) selon l'affectation de l'intervenant

Année universitaire N-1/N :	2019/2020	2020/2021	2021/2022
part des EC/E affectés à la composante au sein de la composante	28 669	28 094	25 403
part des EC/E d'une autre composante	3 349	2 791	2 876
part des vacataires de la composante	6 721	7 949	8 603
part des vacataires d'une autre composante	593	495	659
Nombre total d'heures réalisées (HETD)	39 332	39 329	37 541
<i>part des EC/E affectés à la composante dans d'autres composantes</i>	862	1 037	1 284
<i>part des vacataires affectés à la composante dans d'autres composantes</i>	730	705	870

Source : Tableau de bord Chargé de Mission Coordination des outils d'aide au pilotage en 2019/2020.

Système d'Information Décisionnel BO à partir de 2020/2021, date d'observation 15/10/N.

Précisions : EC/E quel que soit le statut (titulaire ou contractuel).

Tableau 12 : Evolution du potentiel d'enseignement net

Année universitaire N-1/N :	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Potentiel enseignants net (en HETD) (décharges et réduction de services appliquées)	22 201	22 606	23 282	23 877	21 479

Source : Données GOEPEC jusqu'en 2019/2020, Système d'Information Décisionnel BO à partir de 2020/2021

2.4 Masse Salariale

(pour information)

Tableau 13 : Dépenses de Masse Salariale Formation (hors HC et vacations), fonctions soutien et support de la composante, 2021

	Dépenses masse salariale
Masse salariale EC/E	5 478 364 €
Masse salariale BIATSS	1 337 410 €
TOTAL	6 815 773 €

Source : DRH, déversement des fichiers de paie, projet Connaissance des coûts 2021
Les coûts imputables au domaine Recherche ne sont pas pris en compte.

2.5 Analyse des coûts

Tableau 14 : Coûts complets par étudiant et par an, 2021

Niveau de diplôme	Domaine disciplinaire	Coût complet par étudiant et par an
Licence	Sociétés dans le temps et dans l'espace	4 301 €
Licence	Esprit humain, langage, éducation	4 297 €
Licence	Lettres et langues	3 296 €
Licence pro	Sociétés dans le temps et dans l'espace	- €
Licence pro	Sciences de la terre et de l'univers	7 055 €
Licence pro	Agronomie, écologie, environnement	6 921 €
Master	Sociétés dans le temps et dans l'espace	5 995 €
Master	Esprit humain, langage, éducation	5 410 €
Master	Lettres et langues	4 225 €

Source : DPPA, Données issues du projet Connaissance des coûts par activité, 2021

Tableau 14bis : Coût complet formation par heure d'enseignement, 2021

Niveau de diplôme	Domaine disciplinaire	Coût complet par heure
Licence	Sociétés dans le temps et dans l'espace	314 €
Licence	Esprit humain, langage, éducation	261 €
Licence	Lettres et langues	286 €

Niveau de diplôme	Domaine disciplinaire	Coût complet par heure
Licence pro	Sociétés dans le temps et dans l'espace	- €
Licence pro	Sciences de la terre et de l'univers	285 €
Licence pro	Agronomie, écologie, environnement	258 €
Master	Sociétés dans le temps et dans l'espace	348 €
Master	Esprit humain, langage, éducation	337 €
Master	Lettres et langues	296 €

Source : DPPA, Données issues du projet Connaissance des coûts par activité (hors activités de recherche), 2021.

2.6 Patrimoine

Tableau 15 : Répartition des m2 SHON sur les différents sites :

Localisation	Bâtiment - nom	2022 – m² SHON	
Orléans	Bâtiment LLSH	10 125	
Châteauroux	-	1 242	Occupation 1/2
		11 367	

Source : Direction du patrimoine – Enquête nationale des surfaces, M² transmis à France Domaine

Précision :

Les m² 2022 sont identiques à ceux de 2019.

SHON : surface hors œuvre nette

2.7 Indicateurs

Tableau 16 :

Année civile N :	2018	2019	2020	2021	2022
Année universitaire N-1/N :	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
H/E	13	13	14	13	13
Heures de vacations / Nombre d'heures réalisées	19%	18%	19%	21%	25%
Heures de vacations / heures de service	30%	28%	30%	35%	42%
Nombre d'heures complémentaires / Potentiel net	28%	28%	32%	29%	29%
Nombre d'heures réalisées / Potentiel net	165%	163%	169%	165%	175%
Taux d'encadrement EC/E pour 100 étudiants * sans les doctorants	3,9	3,8	3,9	3,7	3,8
Nombre de BIATSS pour 100 étudiants	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9
Nombre de BIATSS pour 1 000 HETD	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
Dotation HC et vacations / Dépenses HC et vacations	67%	69%	60%	61%	63%

Année civile N :	2018	2019	2020	2021	2022
Année universitaire N-1/N :	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Dotation fonctionnement /Nombre d'étudiants [Hors CPGE]	101	97	99	96	101

Sources : DPPA, directions, services de l'UO

Précision : Calcul indicateurs :

H/E : Heures réalisées Tableau de bord coordination des outils d'aide au pilotage / Nombre d'étudiants (IA) hors CPGE

Taux d'encadrement : [ETP EC/E/C (cf. partie 2.2.1) /Nombre d'étudiants IA hors CPGE (cf. partie 2.1.1)] * 100

PARTIE 3 : PROJET(S) DE LA COMPOSANTE

3.1 Bilan des projets 2018-2022 inscrits au CIOM

<u>Nom du projet</u>	<u>Statut</u>	<u>Commentaire</u>	<u>Observations de la gouvernance</u>
Création du Pôle des Langues	Réalisé	Les réunions du pôle des langues facilitent la collaboration sur les questions communes aux différentes formations partagées entre les trois départements, d'où découle le lancement d'un nouveau parcours LLCER Anglais-Espagnol en L2 et L3 et une meilleure articulation licence-master.	
Evaluation des Portails (L1)	Réalisé	Les portails ont été jugés peu lisibles et noyant les étudiants dans un anonymat qui ne permet pas leur suivi personnalisé dès le 1er semestre. Ils ne sont donc pas propices à la réussite étudiante en 1ère année. C'est pourquoi l'UFR propose dans le nouveau contrat une inscription suivant un système "majeure-mineure" fléché qui respecte les principes de l'orientation progressive en licence, tout en étant plus lisible et facilitant la direction des études	
Bilan LEA Anglais-Chinois	En cours	Compte-tenu du manque de moyens d'encadrement du département LEA, il a été décidé de renoncer au parcours anglais-chinois à Orléans. On revient donc au statu-quo ante avec un parcours "signature" réservé au CES de Châteauroux	
LP Tourisme	Abandonné	Le manque de capacité d'encadrement au sein du département LEA (soulignée dans l'évaluation HCERES) a conduit à renoncer à ce projet	
Création BSIP Bureau des stages et de l'IProf.)	en cours	Le projet a porté ses fruits grâce à Philippe Ferrandez, mais quand il a quitté ce poste temporaire, son non-remplacement a mis en évidence la nécessité de le pourvoir. (Rapport HCERES)	
Développement des formations en apprentissage (SDL, GAED et LP cartographie)	En cours	Pour l'heure, seul le département de Géographie élargit son offre de formation en apprentissage avec le projet, approuvé par le CFA-CVL du passage de la LP « topographie-cartographie-SIG » en apprentissage dans le prochain contrat	
Correspondant Enseignant en charge de "l'International"	réalisé	Suite au COVID, les échanges internationaux doivent être réactivés. Mme Shimosakai référente mobilité internationale travaille en articulation avec le BRI et la DRI pour favoriser la mobilité internationale de nos étudiants, encore trop timide. Sa fiche mission pourrait être étendue au projet Athena pour le relayer au sein des formations/laboratoires de l'UFR.	

3.2 Présentation des nouveaux projets

Unité de Formation et de Recherche, l'UFR Lettres, langues et sciences humaines héberge sur deux sites sept départements de formation, Lettres, Sciences du langage, Anglais, Espagnol, Langues étrangères appliquées (LEA), Histoire et Géographie et cinq unités de recherche, l'UMR IRAMAT, l'UMR LLL, l'EA POLEN, l'EA REMELICE et l'EA CEDETE. L'UFR déploie toutes ces activités sur deux sites, le campus de La Source à Orléans, où se situe le principal de ses activités et le Centre d'enseignement supérieur (CES) de Châteauroux, que notre UFR partage avec l'UFR DEG.

Dans le cadre de ce nouveau CIOM, nous défendons deux priorités :

La première priorité de notre UFR pour le contrat d'établissement qui commence en 2024 est le **Patrimoine**, axe 4 des priorités du contrat d'établissement.

La seconde priorité de notre UFR ne figure pas explicitement dans le projet d'établissement. Il est **l'orientation, la réussite et l'insertion des étudiants**.

Première priorité de la composante : Entretenir, rénover, adapter, repenser, optimiser nos locaux.

Axe 4 du projet d'établissement, Patrimoine

Axe 3 du projet d'établissement, Numérique

Description du projet

Le constat

L'UFR LLSH occupe moins de la moitié du CES de Châteauroux (1240m² SHON). 194 étudiants inscrits en 2022 (251 en 2020), ce bâtiment, partagé avec DEG est entretenu en partie avec l'aide de l'ADESI (subvention). Trois départements de formation y déploient leurs activités de premier cycle, Histoire et LEA (licence), Géographie (Licence professionnelle).

La plus grande partie de nos activités de formation et de recherche se concentre à Orléans, où sont déployés les emplois EEC, BIATTS, les laboratoires, la plupart des étudiants (LMD), 2306 inscrits en 2022 (2699 en 2020). Le bâtiment unique, inauguré en 1989, a une superficie SHON de 10125 m², mais une superficie utile de 5550 m² seulement sans compter les corridors, les escaliers, les sanitaires et les surfaces techniques.

Sur cette surface utile, 94% sont dévolus à l'UFR LLSH et 6% à l'Institut de Français (IDF), service commun qui émane de notre laboratoire LLL et de notre département des Sciences du langage, consacré à l'enseignement du Français langue étrangère (FLE) à des étudiants étrangers, mais dont la structure a été détachée de sa source, même s'il reste dirigé par une enseignante-chercheuse en SDL.

Pour la partie LLSH, les surfaces consacrées aux salles d'enseignement (amphithéâtres et salles informatiques comprises), aux locaux de recherche de nos laboratoires, aux bureaux BIATTS et EEC, aux salles de réunion et aux locaux consacrés à la vie étudiante (dont des associations de tout le Campus de la source) sont répartis comme suit en 2022 :

Classe	Type	Superficie	Part	Usagers 2022	Ratio m ² /personne
--------	------	------------	------	-----------------	-----------------------------------

Salles de cours	amphithéâtres	668.49	12.1%		
	Salles de cours	2248.36	40.5%		
	salles info	351.76	6.3%		
<i>sous-total</i>	<i>enseignement</i>	<i>3268.61</i>	<i>58.9%</i>	2389	1.4
bureaux	bureaux BIATTs	439.34	7.9%	30	14.6
	bureaux EEC	752.85	13.6%	135	5.6
	salles de réunion	142.76	2.6%		
	espaces vie étudiante	452.71	8.2%		
	laboratoires de recherche	159.11	2.9%	48	3.3
<i>sous-total</i>	<i>LLSH</i>	<i>5215.38</i>	<i>94.0%</i>	2602	2.0
	IDF	331.06	6.0%		
grand total		5546.44	100.0%		

Le constat est qu'en période de pointe dans l'activité (typiquement, au mois d'octobre), l'UFR LLSH est à l'étroit dans ses locaux orléanais avec 2 m² utiles par usager.

L'étroitesse des locaux pose un certain nombre de défis :

1. Nous n'avons pas de **bureau vacant permettant de recevoir de chargé de mission apprentissage du CFA**
2. Nos laboratoires n'ont pas la place d'**accueillir de contractuels IE/IR**, ce qui freine la dynamique de recherche.
3. La saturation des locaux d'enseignement à certaines périodes de l'année transforme l'élaboration des **emplois du temps** en casse-tête chinois pour les responsables de formation et le bureau ADE.

L'IDF se plaint à juste titre de l'étroitesse de ses locaux, mais l'UFR ne peut pas l'aider au vu de ses difficultés structurelles. **Le schéma directeur immobilier adopté par le CA de l'université en 2020 prévoyait un déménagement de l'IDF** qui devait rejoindre un pôle international. **L'UFR LLSH avait élaboré et adopté un conséquence un projet immobilier de création d'un pôle recherche** visant à regrouper les locaux des laboratoires, à l'accueil des doctorants, à des salles de séminaires et de réunion et à des bureaux susceptibles d'accueillir chercheurs invités et contractuels recherche sur contrat. L'espace consacré à la recherche allait augmenter de moins de 160 m² actuellement à plus de 330 m², et l'UFR devait pourvoir récupérer de nouvelles salles d'enseignement.

La création de la faculté de médecine a rendu le schéma directeur immobilier de 2020 caduc, l'UFR LLSH entend se saisir du CIOM 2024 pour **interpeller** la gouvernance sur les retombées pour la composante, dont le **manque de place** à Orléans, notamment pour les bureaux et la recherche, reste un problème.

Priorité 1.1 Besoin de récupérer 330 m² supplémentaires

Plusieurs demandes exprimées par les personnels et les usagers restent sans réponse faute de place.

1. Laboratoire de langue à la suite du transfert du Centre de Langues à Madeleine

2. Espaces de convivialité pour la vie étudiante

Priorité 1.2 Sobriété énergétique et adaptation au changement climatique

Par ailleurs, les locaux LLSH du campus de La Source sont inadaptés au plan pluriannuel d'économies d'énergie et au changement climatique.

En raison d'une **isolation thermique** insuffisante, les locaux se refroidissent très vite en hiver et se réchauffent démesurément en été, entraînant une dégradation des conditions de travail pour ses personnels et usagers. Le froid hivernal oblige à un chauffage rigide qui surchauffe certaines parties du bâtiment en tête de ligne, sans réchauffer l'extension en bout de ligne. En juin et juillet, la chaleur rend certains bureaux invivables, situation qui peut s'étendre avec le réchauffement climatique en mai et septembre.

Adapter les locaux au changement climatique dans l'objectif d'une gestion économe de l'énergie et du confort des usages doit être prioritaire. Cependant, **l'UFR ne peut rien y faire sans le SIT.**

L'UO s'engage à accompagner ce projet qui est inscrit au SPSI de l'établissement (Financement de la pose de compteurs électriques dans le cadre du dialogue stratégique de performance).

Priorité 1.3 Rénovation des locaux

Une certaine **vétusté des locaux** devient problématique. Ce problème se pose autant au CES de Châteauroux que sur le campus de La Source. L'UFR LLSH multiplie les tickets auprès du SIT qui restent sans réponse.

1. **Délabrement de l'Amphi Jean Zay**

2. **Délabrement**, insalubrité et manque d'accessibilité **des locaux associatifs étudiants**

3. **Demande récurrente des étudiants** d'électrification des amphis et des salles de cours.

Ces sujets sont prioritaires, mais **l'UFR ne peut rien y faire sans le SIT.**

L'UO s'engage à soutenir ce projet + Dépôt d'un dossier AAP TE 2024 programme 138).

Priorité 1.4 Adaptation aux nouveaux usages du numérique

Enfin, un dernier constat, plus tourné vers la pédagogie, concerne nos locaux d'enseignement (59% de nos surfaces utiles à Orléans). Il faut **adapter nos salles de cours informatisées** (350 m²) **aux nouveaux usages du numérique** dans l'enseignement supérieur. Les équipes d'enseignement sont invitées à travailler en collaboration avec le **Learning Lab** au réaménagement progressif de nos locaux d'enseignement.

Proposition d'indicateurs chiffrés :

Suivi de l'affectation des surfaces utiles

Indicateurs de surface disponible / emploi ou usager (m²)

Liste des demandes de travaux en souffrance

Suivi de la rénovation thermique des bâtiments (%)

Seconde Priorité de la composante : Orientation, réussite, insertion étudiante.

Axe 1 université régionale de dimension européenne

Axe 2 université pluridisciplinaire avec santé

Axe 3 innovation pédagogique et numérique

Axe 5 : Culture qualité, pilotage des formations et diversification des ressources

Axe 6 : Animation Formation / Recherche : le modèle des Pôles

Axe 7 : Politique de site

Description du projet

Le constat

L'UFR LLSH inscrit ses projets dans toutes les dimensions des priorités de l'établissement. Cependant, à l'occasion du renouvellement du contrat, l'évolution de nos formations traduit la volonté principalement **d'accroître la réussite et l'insertion au moyen d'innovations pédagogiques et d'une orientation facilitée**

Priorité 2.1 Dimension européenne et internationale (axe 1)

L'UFR LLSH inscrit ses projets de formation en Licence et Master mentions **LLCER (L)**, **LEA (L et M)**, **Langues et sociétés (M)** dans une perspective de rayonnement international.

Développement des dispositifs incitatifs à la **mobilité internationale étudiante**

Participation active à l'Alliance ATHENA au travers du département d'**Espagnol**, projet Patrimoine et humanités numériques avec **Vigo** (LLCER, Langues et société), **LEA** au travers de la double-licence LEA Anglais-Allemand avec **Siegen**.

Redynamisation des accords et des échanges internationaux dépassant largement le cadre d'ATHENA et des échanges ERASMUS (ex: Royaume Uni, **Leeds**, Amérique latine avec la **République Dominicaine**)

Priorité 2.2 Pluridisciplinarité et santé axe 2

L'ouverture d'un parcours LAS (licence accès santé) en Géographie et Aménagement en LLSH est acté dès la rentrée 2024. Ce parcours sera suivi d'une LAS Lettres à la rentrée 2024. Le département d'Anglais manifeste son intérêt pour un parcours LAS LLCER-Anglais ultérieurement.

L'UO s'engage à accompagner la démarche pour la LAS géographie et demande la poursuite de la réflexion pour la LAS Lettres et LLCER-anglais.

Priorité 2.3 Innovation pédagogique et numérique axe 3

Les formations de l'UFR LLSH sont largement ouvertes au numérique et préparent aux emplois de demain, par exemple **Licence professionnelle Cartographie**, Topographie, SIG, Master **Sciences du langage (SDL)**, Master **Géographie, Aménagement, Environnement, Développement** (GAED) en particulier. Dans le contrat 2024, cette spécialisation sera renforcée avec l'ouverture de la licence professionnelle « Topographie-Cartographie et SIG, à

l'apprentissage dès 2024 qui s'ajoute à l'existant en accroissant la **lisibilité** et l'**attractivité** de cette spécialisation, déjà ancienne, d'Orléans dans ce domaine.

D'autres formations souhaitent faire évoluer certains de leurs parcours vers l'alternance, à l'image de LEA « Méthodes d'application ».

D'autres axes d'innovation se développent.

Dans les deux mentions de licence **Histoire** et **Lettres**, un dispositif de renforcement systématique des compétences en communication française écrite s'appuiera systématiquement sur les certifications existantes (Voltaire) ou en devenir (Ecri+).

Les départements de langues vivantes (**Anglais, Espagnol, LEA**) souhaitent faire évoluer une **salle** de cours informatisé en "laboratoire" **multimédia** adapté à **l'apprentissage numérique des langues vivantes** (en autonomie ou supervisé)

L'UO s'engage à accompagner cette démarche.

Priorité 2.4 Culture qualité, pilotage des formations (axe 5)

L'expertise du HCERES a pointé de manière récurrente l'insuffisance du dispositif de **suivi de l'insertion des étudiants diplômés** de LLSH, tant après le premier cycle (L) qu'après le deuxième cycle (M). Constatant la carence des services centraux (OVE) et face à des équipes de formation débordées, **L'UFR LLSH demande pour cela la création d'un poste BIATTS (cat. B) dédié au suivi des diplômés et de l'insertion.** IGE pédagogique dédiée à l'insertion, au suivi et à l'accompagnement des étudiants durant tout leur cycle de formation.

Cet outil d'aide au pilotage sera mutualisé à l'ensemble des certifications portées par l'UFR.

Priorité 2.5 Diversification des ressources axe 5

Dans la culture "qualité" que l'établissement entend développer, la question de la diversification des ressources est posée. L'UFR LLSH entend développer ses ressources d'apprentissage en ouvrant la LP « Topographie-Cartographie-SIG » à la rentrée **2024**, porté par le département de **Géographie** avec le soutien d'un large réseau d'entreprises grandes (notamment gestionnaires de réseaux) et petites. Les difficultés rencontrées en particulier humaines, rend difficile la mise en place de ce Master. Par conséquent, il a été conclu que la licence professionnelle actuelle sera ouverte (passage) à l'apprentissage dès 2024. Cette option préparera le terrain à l'évolution de cette licence en Master dans les 3-4 années à venir sur la base de résultats obtenus. Dans le même sens, une prospection du réseau d'entreprises va commencer pour le **Master GAED** autour de la **gestion durable des ressources en eau**, dans la foulée de l'expérience acquise en Licence professionnelle.

Proposition : L'UO s'engage à accompagner le projet de master GAED autour de la gestion durable des ressources en eau.

De la même manière, des discussions entre le CFA et LEA est lancé pour le passage en alternance du parcours « méthodes d'application ». Cette option servira à accroître nos ressources et ouvrir plus largement notre composante à l'apprentissage.

Proposition : L'UO s'engage à accompagner cette démarche

Priorité 2.6 Animation Formation/recherche, le modèle des pôles axe 6

La priorité du département **SDL** repose sur un **adossé** renforcé du **Master SDL** sur le **laboratoire LLL** avec des niches de formation et de recherche identifiés, pris en charge des publics en situation de **handicap** de communication (sourds et malentendants, publics dys...) sur le modèle du projet **MINERVE** avec des stages de recherche en laboratoire.

Dans le département de **Géographie**, en articulation avec les recherches menées au laboratoire **CEDETE**, les parcours **Développement local et solidaire** et **Eau et territoires** du **Master GAED** mettent l'accent sur la **gestion durable des ressources en eau** dans les territoires, **priorité de recherche** identifiée par la **région Centre Val-de-Loire**.

Priorité 2.7 Politique de site volontariste axe 7

La priorité de l'UFR LLSH pour le CES de Châteauroux est d'y développer des formations "signature" qui ne sont pas doublonnées sur Orléans pour attirer des étudiants dans l'Indre.

Ce modèle fonctionne déjà pour la **Licence professionnelle Métier de la protection et de la gestion de l'environnement**, parcours Gestion de l'Eau et Développement de ses Territoires (en alternance) portée par le département de **Géographie**, (cf. Priorité 2.6).

Pour la **licence LEA**, le projet commencé dès 2023 est la spécialisation des parcours selon les sites : Le **parcours Anglais – Espagnol** reste ouvert **sur les deux sites**, du fait de son attractivité, mais **Orléans** offre deux spécialités de haut niveau, **Anglais-Allemand** (adossé au double diplôme franco-allemand avec **Siegen**) et **Anglais-Japonais**, qui attire hors secteur dans Parcoursup chaque année. Le site de **Châteauroux** offre seul le parcours **Anglais-Chinois**.

Pour la licence **Histoire**, le projet du département est de créer une **Licence professionnelle** mention **Guide conférencier** sur le site du **CES de Châteauroux**, en **partenariat** avec **DEG**. Ce projet est encore au stade de la réflexion.

L'UO s'engage à accompagner cette démarche.

Proposition d'indicateurs chiffrés :

Progression des taux de réussite en licence (%)

PROGRESSION DU TAUX D'insertion des diplômes (%)

Progression du taux de mobilité internationale étudiante (%)

NOMBRE D'étudiants inscrits en apprentissage

Progression des ressources propres (€)

3.3 Présentation de la nouvelle offre de formation

Présentation sous forme de tableau de l'évolution de l'offre et focus sur les nouveautés dans le tableau :

Liste des diplômes avant/après accréditation (par mention et parcours)

*préciser si formation bi-domaine ou co-accréditée

Liste des diplômes 2018-2023	Liste des diplômes 2024-2028
Licence mention Lettres	Licence mention Lettres (Orléans) Parcours MEEF 1er et 2d degré Parcours Métiers des Lettres et de la Culture Parcours Santé (LAS)
Licence mention Sciences du langage	Licence mention Sciences du langage (Orléans) MEF-FLM (Métiers de l'enseignement et de la formation, Français Langue Maternelle) MEF-FLE (Métiers de l'enseignement et de la formation, Français Langue Étrangère) Langues, langage et numérique
Licence mention LLCER Parcours Anglais Parcours Espagnol	Licence mention LLCER (Orléans) Parcours Anglais Parcours Espagnol Parcours Anglais - Espagnol
Licence mention LEA Parcours Anglais – Espagnol Parcours Anglais – Allemand Parcours Anglais – Japonais Parcours Anglais - Chinois	Licence mention LEA (Orléans et Châteauroux) Parcours Anglais – Espagnol (Orléans et Châteauroux) Parcours Anglais – Allemand (Orléans) Parcours Anglais – Japonais (Orléans) Parcours Anglais – Chinois (Châteauroux)
Licence mention Histoire	Licence mention Histoire (Orléans et Châteauroux) Enseignement Patrimoine et culture
(dont parcours histoire-droit)	Double licence Droit / Histoire (Orléans) [mention bi-domaine]
Licence mention Géographie et Aménagement	Licence mention Géographie et Aménagement (Orléans)

	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Développement Durable des Territoires (DDT) Parcours Santé (LAS)
Licence professionnelle mention Cartographie, Topographie, Systèmes d'information géographiques	Licence professionnelle mention Cartographie, Topographie, Systèmes d'information géographiques (Orléans)
Licence professionnelle mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement Parcours Gestion de l'Eau et Développement de ses Territoires (GEDT)	Licence professionnelle mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement Parcours Gestion de l'Eau et Développement de ses Territoires (GEDT) (Châteauroux)
Master mention Lettres	Master mention Lettres Recherche
Master mention Sciences du langage Parcours Création Numérique et Didactique (CND) Parcours Didactique du français et plurilinguismes (DFP) Parcours Linguistique et communication (LinCom) Parcours Linguistique outillée et traitement automatique des langues (LouTAL)	Master mention Sciences du langage Analyses et Traitements Linguistiques Didactique (FLE/FLM/FLS) et numérique
Master mention Langues et sociétés Parcours Langues, Transmission et Médiation interculturelle Parcours Traduction et Communication multilingue	Master mention Langues et sociétés LLCE-MIR : Langues Littératures Civilisations Étrangères Médiation Interculturelle & Recherche TCM : Traduction Communication Multilingue
Master mention LEA Parcours Langues et Management Européen (LAME) Parcours Langues, Affaires, Commerce International (LACI)	Master mention LEA Langues, affaires et commerce international (LACI) Langues et management européen (LAME)
Master mention Histoire Parcours Métiers de l'accompagnement politique : conseil, assistantat, rédaction Parcours Pouvoirs, Cultures, Sociétés	Master mention Histoire Pouvoirs, Cultures Sociétés Métiers de l'accompagnement politique : conseil, assistantat, rédaction
Master mention Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	Master mention Géomatique

Parcours	Géomatique-Limnologie-Environnement-Territoires (GLET)	
Master mention Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	Parcours Développement Durable Local et Solidaire : France, Sud(s) et Pays Emergents (DDLs)	Master mention Géographie, Aménagement, Environnement et Développement E&T : Eau et Territoires DLS : Développement Local et Solidaire VDTR : Valorisation et Développement des Territoires Ruraux

Principaux changements

1. Transformation des portails en première année (cf. Focus ci-dessous)
2. Ouverture d'un nouveau parcours Anglais-Espagnol en Licence LLCER
3. Spécialisation des sites d'Orléans et de Châteauroux en licence LEA
4. Ouverture de la licence professionnelle « topographie-cartographie-SIG » à l'apprentissage
5. Santé (LAS)

Focus sur la spécialisation progressive en licence.

L'orientation est l'une des clés de la réussite étudiante. Les parcours de formation doivent être lisibles dès le lycée (via l'application **Parcoursup**). Pour cela, les départements de formation de l'UFR LLSH proposent une nouvelle architecture pour la première année de licence dans le cadre du nouveau contrat.

Premier axe propre : Favoriser l'orientation pour une meilleure réussite étudiante

Constatant le **déficit de lisibilité des portails** existants, ceux-ci sont remplacés par un système d'inscriptions en **Majeures/mineures** qui **préserve la diversité des choix d'orientation progressive** tout en offrant aux étudiants la **lisibilité dans l'ancrage dans une discipline majeure dès la préinscription dans Parcoursup**.

[Nouvelle architecture de la 1^{re} année de licence](#)

Sur le site du **CES de Châteauroux**, le dispositif actuel serait reconduit avec le LEA Anglais-Espagnol et Anglais-Chinois d'une part, et la licence d'Histoire d'autre part.

Sur le **site d'Orléans**, un dispositif Majeure/Mineure viendrait remplacer les portails existants au contrat actuel.

Le principe est que l'étudiant s'inscrit dans une mention dès la première année, mais doit choisir (sauf exception) une mineure dans un choix restreint. L'avantage de ce choix pour l'étudiant est de lui ouvrir la possibilité de choisir entre deux mentions en L2 sans redoublement. L'avantage d'une inscription majeure dès le semestre 1 est de rendre le dispositif d'orientation progressive plus lisible pour l'étudiant et les responsabilités du suivi individualisé mieux définies.

Sur l'année, la discipline **majeure** a un **plafond** de 40 ECTS, soit 320h, La discipline **mineure** dispose d'un **plancher** de 16 ECTS, soit 128h. Il reste 4 ECTS (36h) pour le LANSAD

Par semestre, cela donne :

Semestre 1

Majeure 18 ECTS

Mineure 10 ECTS

LANSAD 2 ECTS

Semestre 2

Majeure 22 ECTS

Mineure 6 ECTS

LANSAD 2 ECTS

Un étudiant peut changer de majeure entre sa majeure et sa mineure entre les semestres 1 et 2.

Exceptions en LEA

Premier axe propre : Favoriser l'orientation pour une meilleure réussite étudiante

Le LEA sort du dispositif majeure/mineure. Pour plus de clarté, seul le choix de la langue B apparaîtra dans Parcoursup, soit Allemand, Espagnol ou Japonais pour Orléans, Chinois ou Espagnol pour Châteauroux. Pour respecter le principe d'orientation progressive, un étudiant inscrit en L1 LEA doit pouvoir s'inscrire en L2 LLCER (Anglais, Espagnol ou Anglais-Espagnol).

Il n'y a pas de LANSAD en LEA, qui peut attribuer les 4 ECTS à leur libre choix entre langue A langue B et matières d'application, ou compétences transverses (ex : atelier d'écriture, méthodologie du travail universitaire, communication, travail documentaire, etc).

Les parcours-types proposés en 2024

Majeure choisie	Choix de mineure ouvert en L1	Inscriptions en mentions ouvertes en L2
LEA Anglais Espagnol		LEA LLCER (Anglais ou Espagnol)
LEA Anglais Allemand		LEA LLCER (Anglais)
LEA Anglais Japonais		LEA LLCER (Anglais)
LLCER Anglais	Lettres	LLCER (Anglais)

		Lettres
	Sciences du Langage	LLCER (Anglais) SDL
LLCER Espagnol	Lettres	LLCER (Espagnol) Lettres
	Sciences du Langage	LLCER (Espagnol) SDL
LLCER Anglais-Espagnol		LLCER (Anglais-Espagnol) LEA (Anglais-Espagnol)
Lettres	LLCER (Anglais ou Espagnol)	Lettres LLCER (Anglais ou Espagnol)
	Sciences du Langage	Lettres SDL
	Santé	Lettres Santé
	Histoire	Lettres Histoire
Sciences du Langage	LLCER (Anglais ou Espagnol)	SDL LLCER (Anglais ou Espagnol)
	Lettres	SDL Lettres
Histoire	Lettres	Histoire Lettres
	Géographie	Histoire Géographie et Aménagement
Histoire-Droit (DEG)		Histoire-Droit <i>double licence</i> (DEG)
Géographie	Histoire	Géographie et Aménagement Histoire
	Sciences de la Terre (ST)	Géographie et Aménagement Sciences de la Terre (ST)
	Santé	Géographie et Aménagement Santé